

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée Jean Bart - CPGE - MPSI

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée Jean Bart - CPGE - MPSI (6746)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 10%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Jean Bart - CPGE - MPSI (6746)	Jury par défaut	Tous les candidats	48	1116	427	421	51

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Jean Bart - CPGE - MPSI (6746)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	325	107	106	7	13,7 %
			Masculin	791	320	315	44	86,3 %
			Total	1116	427	421	51	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée Jean Bart - CPGE - MPSI (6746)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	3	0	0	0	0 %
				Sans mention	42	12	11	2	4,1 %
				AB	102	61	61	8	16,3 %
				B	179	150	147	20	40,8 %
				TB	159	156	155	17	34,7 %
				TBF	45	45	45	2	4,1 %
				Total	530	424	419	49	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	1	0	0	0	
				AB	1	0	0	0	
				Total	2	0	0	0	
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	1	0	0	0	
				Total	1	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	447	2	2	2	100 %
				AB	84	0	0	0	0 %
				B	38	0	0	0	0 %
				TB	13	1	0	0	0 %
				TBF	1	0	0	0	0 %
				Total	583	3	2	2	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Jean Bart - CPGE - MPSI (6746)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	487	418	415	49	96,1 %
			En réorientation	37	7	4	0	0 %
			Non scolarisés	101	0	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	490	2	2	2	3,9 %
			Autres	1	0	0	0	0 %
			Total	1116	427	421	51	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Jean Bart - CPGE - MPSI (6746)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	458	397	394	48
			Autres doublettes	51	25	23	1
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Jean Bart - CPGE - MPSI (6746)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	90 %	94,1 %	94,5 %	98 %
		Autres doublettes	10 %	5,9 %	5,5 %	2 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Bulletins de l'année de Première, et des deux premiers trimestres (ou du premier semestre) de Terminale	Les moyennes sont pondérées par : les moyennes de la classe, le rang de l'élève dans la classe, et la progression au cours du temps. Les appréciations jouent également un rôle essentiel : le sérieux et l'investissement sont particulièrement appréciés.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Fiche « Avenir » Méthode de travail Autonomie Capacité à s'investir Avis sur la capacité à réussir	- Acquisition des méthodes de travail, - Capacité à s'investir, - Faire preuve d'autonomie, - Régularité dans la travail - Motivation dans la durée - Avis de l'équipe pédagogique	Très important
Savoir-être	Appréciation du chef d'établissement Activités et centres d'intérêt	Importance des appréciations du chef d'établissement sur les bulletins, Valorisation du dossier selon les expériences professionnelles, les stages pratiques ou la participation à des clubs ou des concours.	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Scolarité actuelle Scolarité antérieure Projet de formation motivé	Adéquation du choix des spécialités avec la formation, Connaissance de la formation visée, Projection vers un avenir professionnel ou universitaire.	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Activités et centres d'intérêt	Tout élément mettant en valeur la capacité du jeune à s'investir, prendre des initiatives, organiser, à s'ouvrir à des activités extra-scolaires, est susceptible de bonifier la candidature.	Très important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Le fait de suivre certains EDS spécifiques est déterminant pour être classé dans cette formation.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La classe de SUP MPSI est une formation exigeante dont l'objectif est de préparer les étudiants aux concours d'entrée dans les grandes écoles d'ingénieur. Au Lycée Jean Bart de Dunkerque, l'équipe pédagogique met particulièrement l'accent sur l'encadrement et l'accompagnement des étudiants afin qu'ils soient dans les conditions idéales pour acquérir les notions nécessaires à leur réussite. Au cours de cette session, 1116 dossiers de candidature ont été reçus, et 427 ont été classés. Ces chiffres sont en nette hausse sur ceux de la session précédente. Au cours des différents appels de la procédure, 51 élèves avaient répondu favorablement à la proposition qui leur avait été faite et se sont présentés à la rentrée de septembre 2024 ; le dernier admis se situant au 364ème rang de la liste. La commission d'examen des vœux en charge du recrutement pour la MPSI du Lycée Jean Bart a évalué les dossiers de candidatures selon deux critères principaux : une synthèse globale des résultats académiques, se basant sur l'étude des résultats et des appréciations obtenus en classes de Première et de Terminale, en Français et en Langues, ainsi que dans les enseignements de Spécialité.

Remarques :

- Concernant le choix des enseignements de Spécialité, il est à noter que le binôme « Maths expertes – Sciences Physiques » de spécialités en Terminale a été particulièrement apprécié par la commission, sans pour autant être une condition nécessaire au classement du dossier. Des dossiers faisant apparaître d'autres choix de Spécialités ont été classés, au regard de leur qualité scientifique. La capacité de travail, l'envie de s'investir et la motivation pour la formation, essentielles en CPGE.
- Une attention a été portée sur la cohérence entre les objectifs de l'élève et le contenu de la formation en se basant sur le projet de formation motivé. Dans ce contexte, toutes les pièces associées aux dossiers (bulletins, appréciations, fiche « Avenir », lettre de motivation etc...) ont été étudiées.
- Il est important de noter qu'un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en oeuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle. Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un préclassement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des

candidatures. Par ailleurs, le contexte exceptionnel de cette session a conduit la commission à considérer les candidatures avec une bienveillance toute particulière, se fondant sur l'idée que cette année tout spécialement, l'envie de réussir et la motivation seront des qualités au moins aussi importantes pour réussir que les notes obtenues en Première et Terminale.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La commission souhaite porter à la connaissance des candidats que, sans que cela soit un critère déterminant, une lettre de motivation ciblée et correctement rédigée est un atout pour la sélection. Dans le même registre, la commission a apprécié toute initiative mettant en exergue l'intérêt du candidat pour la formation (participation à une journée d'immersion, aux journées portes ouvertes, entretien lors d'un forum)

Signature :

SAMUEL VALMALLE,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée Jean
Bart